



CR officieux de la réunion du CVU du 8 avril 2015, par les représentants du personnel élus sur la liste UNSA

Informations :

- P. Tisserant, chargé de mission DADIE devient le référent "égalité", en remplacement de Mme Philippe.
- L'UL a signé une "Convention de prévention et de lutte contre les incivilités".
- La finale Lorraine de Ma Thèse en 180 secondes s'est déroulée à Metz (finale nationale à Nancy le 03/06)
- L'UL accueillera les prochaines Olympiades de Mathématiques, sur le site de la présidence.
- "Faites la fête" se déroule à Metz sous forme de rallye les 8 et 9 avril.
- les Journées Art et Culture de l'Enseignement Supérieur se déroulent du 8 au 10 avril : elles réunissent de très nombreuses manifestations dont beaucoup sont organisées par les étudiants.
- Election du VP étudiant au conseil du CROUS.
- Le VP étudiant et le VP CVU ont rencontré des représentants de la ville de Metz et de Metz métropole : il y a un projet de convention autour de la vie étudiante.
- La campagne B2E est achevée : 632 dossiers ont été déposés (480 l'an passé).
- Depuis sa dernière séance ordinaire, il y a eu une réunion du CVU consacrée à un projet d'enquête auprès des personnels sur le thème du "vivre ensemble". Un canevas de questionnaire a été défini qu'il faudra mettre en oeuvre avec un enseignant de sociologie et la DAPEQ, d'ici le mois de juin.

Le CR de la réunion du 28/01/2015 est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

Débat sur la question des régimes spéciaux d'études :

Le premier point de discussion porte sur la classification des étudiants qui pourraient demander un accès aux RSE : des situations définies dans un cadre national (handicap, sportifs de haut niveau, salariés -au sens de la sécurité sociale-) ; à cela s'ajoute un cas de figure déjà défini pour l'UL : les sportifs d'un certain niveau (ESUL) et l'extension vaudrait pour des catégories supplémentaires :

- salariés pour un temps de travail compris entre 10h/semaine et 60h/mois : les dossiers de demande seront instruits au niveau de la composante (équipe pédagogique de site ?) ;
- artistes de haut niveau : les dossiers seront instruits par la Commission CultureS ;
- entrepreneurs : les dossiers seront instruits par le PEEL ;
- chargés de famille : les dossiers seront instruits par les assistantes sociales
- étudiantes enceintes : instruction par les médecins du service de santé étudiantes ;
- élus étudiants
- étudiants élus à des représentations de filière au niveau national

La mise en œuvre du RSE se fera sur demande explicite de l'étudiant qui présentera un dossier. Une instance, dans chaque cas de figure, instruira le dossier. La décision fera l'objet d'un courrier signé par le président.

La demande sera déposée au moins pour un an. Une fois accordé le RSE fera l'objet d'un contrat signé par l'étudiant et sera irrévocable.

Les étudiants boursiers à un niveau où leur allocation sera supérieure à 40h de SMIC/mois ne seront pas éligibles au RSE salarié.

Il faudra effectuer un suivi du dispositif.

Les débats feront l'objet d'un compte rendu circonstancié qui validera cette étape de la réflexion.



Statuts du BRVE (Bureau régional de la vie étudiante) :

Le Vice-Président étudiant présente le projet de statut du BRVE élaboré en relation avec la DVUC et des juristes de l'établissement.

Quelques amendements à la proposition initiale sont apportés en séance.

La nouvelle version est approuvée à l'unanimité. Ces statuts seront complétés par un règlement intérieur des BVE.

FSDIE :

La commission a étudié 54 dossiers et en a retenu 45 auxquels ont été attribués la somme totale de 55,5 k€.

La proposition de la commission est adoptée à l'unanimité.

Dispositif SAPIN¹ :

Le CVU adopte à l'unanimité les propositions de subventionnement du comité SAPIN (54 projets dont 3 ont été retenus).

Conventions :

- approbation à l'unanimité moins une abstention de la convention annuelle entre l'Institut Confucius et l'Université de Technologie de Wuhan.

- approbation à l'unanimité de la convention entre l'UL et l'association des Petits Débrouillards (en gros : diffusion de la culture scientifique) du Grand Est. L'objectif est d'amener l'association à traiter désormais soit avec la sous-direction Culture Scientifique et Technique, soit avec les directeurs de laboratoires.

Désignation de trois représentants du CVU à la commission sports : F. Lapique, M-P Thiebault et M. Houles.

Questions Diverses :

Un représentant des personnels BIATSS attire l'attention du CVU sur le fait que l'association CAPs'UL propose des actions surtout sur ou à partir de Nancy, ce qui n'est pas pratique pour les adhérents des autres sites. Il faudrait voir ce qu'il est possible de faire pour que l'activité de CAPs'UL soit plus développée en Moselle.

Ce sont 3045 cartes CEZAM qui ont été distribuées jusqu'à présent.

Un représentant des personnels enseignants soulève des lacunes dans l'accueil des étudiants Erasmus, au moins sur le site du Saulcy. Il faudra organiser une concertation avec la DRIE et la DFOIP.

¹ (subventions à des initiatives non étudiantes)